



Départ du circuit	D	Parc et jardin	
Ravitaillement		Curiosité	
Point de vue		Produit du terroir	
Château			
IGN n° 3116 Ouest Joinville (1/25000)			

12 ou 13,5 km	
3h30 à pied - 1h45 à VTT interdit équestre	
Balissage	vert/jaune
Départ	Chevillon, place de l'Ariet
Difficulté à VTT	niveau facile



Illustration: Hervé Le Goff

> Descriptif

Depuis la place de l'Ariet, suivre le balisage vert et jaune « Les chemins des carriers » qui emprunte un chemin piétonnier aménagé le long du ruisseau et laisse sur la droite le château de Chevillon (construit au 13^e siècle par Jean de Joinville, fortifié au 16^e siècle, résidence des seigneurs de Fresne, seigneur de Chevillon de 1602 à 1801, il accueille aujourd'hui une médiathèque). Prendre ensuite à droite la rue du Val Saint-Germain.

1- Au lavoir St-Germain, construit en 1845, l'eau de la source (la « deuille » en patois) était considérée comme miraculeuse, poursuivre à gauche le cheminement le long du ruisseau sans le traverser, puis poursuivre tout droit derrière l'usine baptisée « le fourneau » construite en 1837 à la place d'un moulin. Suivre à droite sur 100 m la route en provenance de Curel puis emprunter le trottoir qui longe la D9 à gauche en direction de Rachecourt jusqu'à l'écluse du canal après avoir franchi le passage à niveau.

2- Après l'écluse tourner à droite et suivre le chemin de halage du canal sur environ 3 km pour arriver à l'écluse suivante de Fontaines-sur-Marne. Tourner deux fois à droite pour prendre un sentier entre canal et chemin de fer sur environ 50 m.

3- Franchir par-dessous la voie de chemin de fer en utilisant la passerelle métallique sous le pont qui enjambe la rivière. Suivre le chemin de l'écluse jusqu'à la place du village de Fontaines-sur-Marne. Prendre à droite la D8 sur environ 500 m

pour entrer dans Sommeville. Prendre à gauche la D152 en direction de Brauvilliers. Suivre cette route pendant environ un kilomètre avant de pénétrer par la droite dans le sous bois de la vallée Jacquet. Cheminer dans la vallée Jacquet pendant environ trois kilomètres jusqu'à une grande clairière où débouchent plusieurs chemins forestiers.

4- Prendre à droite le chemin qui aborde une pente raide au sein du « bois de la Bouloire » dont le nom vient de bouleau. Poursuivre sur le plateau jusqu'à une intersection qui propose deux directions : « Chevillon par le Val St-Hilaire 1 km et Chevillon par le point de vue 3 km ».

5- Par le point de vue suivre la route forestière de droite jusqu'à une plate-forme qui comporte une antenne de télédiffusion et d'où l'on découvre un magnifique panorama sur la vallée de la Marne. Une descente raide jusqu'à la route mène au village. Prendre à droite après le lavoir St-Germain et suivre le cheminement par la rue des Juifs et puis le long du ruisseau qui mène à la place de l'Ariet. Par le Val St-Hilaire, chemin des carrières aménagé en 1768 pour amener les pierres de Chevillon jusqu'au port de La Noue à Saint-Dizier (avant l'existence du canal de la Marne à la Saône) suivre une descente très pentue jusqu'à l'église (construite pendant la Révolution de 1790 à 1795 et rénovée en 2004) que l'on laisse par la droite, traversée de la rue principale et arrivée sur la place de l'Ariet.

> En chemin

LA PIERRE DE CHEVILLON

La pierre de Chevillon a été exploitée du 13^e siècle à 1970. Présente partout dans le village, on la retrouve dans la région et même jusqu'à Paris. Ce circuit invite à la découverte des chemins utilisés autrefois par les carriers pour transporter la pierre des lieux d'extraction situés sur les plateaux vers la vallée de la Marne où se situent les voies de communication : route, voie ferrée et canal.

LES ANCIENS PORTS DU CANAL

Construit par étapes, le canal reliant la Marne à la Saône a été inauguré dans sa totalité le 1^{er} février 1907. Trois anciens ports sont encore visibles : Chevillon où l'on chargeait la pierre et le bois (A), près du pont en fer pour les besoins de l'usine de Rachecourt (B) et à Sommeville près de l'ancien café de la marine (C) d'où l'on expédiait la pierre de Sommeville et de Brauvilliers.